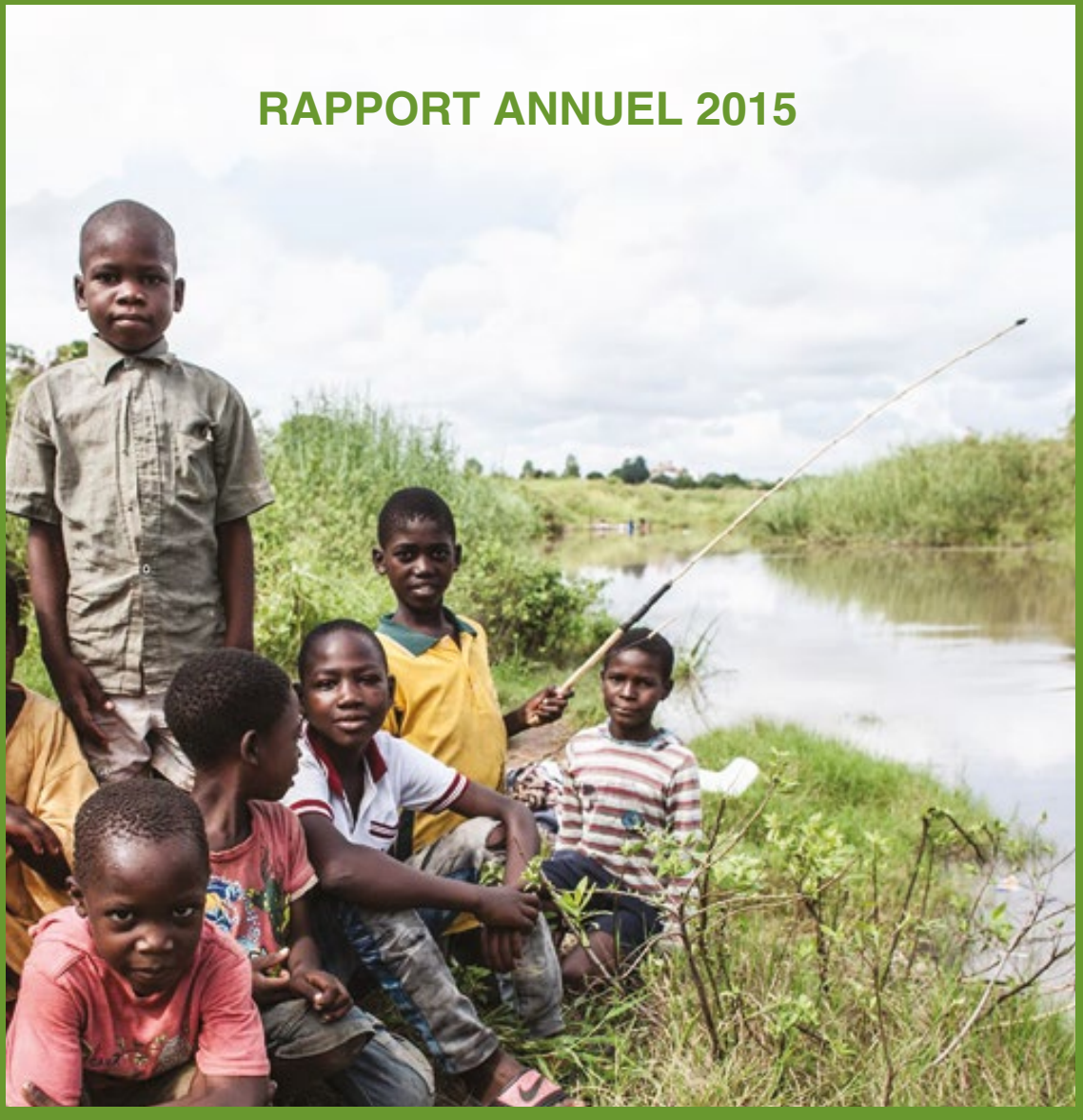
Fonds pour les changements climatiques en Afrique

RAPPORT ANNUEL 2015



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AFRICA CLIMATE CHANGE FUND



TABLE DES MATIÈRES

I.INTRODUCTION 2

II.MISE À JOUR DES PROGRÈS ACCOMPLIS 4

III.GESTION FINANCIÈRE 7

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES 11

V. PERSPECTIVES POUR 2016 12

VI. ANNEXE 1 : PROJETS APPROUVÉS DU FCCA 14

I.INTRODUCTION

En dépit de sa faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, le continent africain est très vulnérable aux effets négatifs du changement climatique. Des avancées ont été réalisées au niveau mondial dans la mobilisation et l'accroissement du financement climatique – notamment avec la récente création du Fonds vert pour le climat (FVC) et l'adoption de l'Accord de Paris lors de la 21e session de la Conférence des Parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en décembre 2015. Néanmoins, le volume des flux financiers pour la lutte contre le changement climatique au profit du continent africain est en deçà des besoins estimés, et le continent continue de recevoir une part relativement modique des décaissements mondiaux des financements climatiques comparativement aux autres régions.

Le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA) a été créé en avril 2014 comme fonds fiduciaire bilatéral grâce à une contribution de 4,7 millions d'euros (soit 6 millions d'USD) allouée par le gouvernement allemand pour une période initiale de 3 ans. À la fin de 2015, le FCCA a pu obtenir un engagement de financement supplémentaire de 4,7 millions d'euros du gouvernement italien, ce qui porte le montant total des contributions au FCCA à plus de 9,4 millions d'euros.

Le FCCA a pour objectif d'accompagner les pays membres régionaux (PMR) dans leur transition vers un mode de développement résilient au changement climatique et à faible émission de carbone. Le Fonds vise à aider les PMR à réaliser les activités suivantes : (i) se préparer à accéder à des volumes de financements climatiques plus substantiels ; (ii) prendre en compte les changements climatiques dans leurs stratégies et politiques de croissance, mais également dans l'élaboration de plans d'investissement et de projets résilients aux changements climatiques et à faible émission de carbone ; (iii) cofinancer des projets et programmes résilients au changement climatique et sobres en carbone ; (iv) recueillir des informations consolidées sur le développement résilient au changement climatique et à faible émission de carbone ; (v) renforcer les capacités des parties prenantes aux échelles nationale et régionale en matière de changement climatique et de croissance verte ; et (vi) se préparer et contribuer aux Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).[2]

Les moments forts de 2015

- Le Secrétariat du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA) a évalué 60 propositions et présélectionné 22 propositions d'évaluation.
- Le FCCA a approuvé des dons d'un montant total de 2,53 millions d'USD au profit de 5 pays africains, à savoir le Cap Vert, le Kenya, le Mali, le Swaziland et la Tanzanie (Zanzibar) pour faire avancer et intensifier leur préparation à l'accès au financement climatique, outre un don multi-pays consenti pour élaborer les profils en matière de changement climatique de 54 pays africains.
- Le FCCA a organisé, en marge de la COP21 à Paris, une séance d'information intitulée « Avancements dans la 'préparation' de l'Afrique à un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique et à la croissance verte », au cours de laquelle a été présentée une partie du travail que le FCCA entreprend pour aider les pays africains à accéder au financement climatique et à le gérer.
- Le FCCA a attiré un nouveau donateur, à savoir le gouvernement italien, qui s'est engagé, en marge de la COP21, à verser 4,7 millions d'euros au FCCA.



II.MISE À JOUR DES PROGRÈS ACCOMPLIS

Opérationnalisation du FCCA

La grande priorité du FCCA lors de sa première année de fonctionnement a été d'établir une base solide pour la gestion de ses futures opérations. Cette étape a nécessité la création du Secrétariat du Fonds, en choisissant et en formant avec soin les membres de l'équipe centrale comprenant le Coordonnateur du FCCA, deux spécialistes senior du changement climatique employés à temps partiel, un spécialiste du changement climatique employé à temps complet et un spécialiste en passation de marché employé à temps partiel.

Le FCCA a élaboré et approuvé les principaux documents nécessaires au fonctionnement du Fonds, notamment les directives opérationnelles, le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) et le programme de travail du FCCA pour l'exercice 2015.

Les directives opérationnelles définissent la structure de gouvernance du Fonds, les bénéficiaires et les activités éligibles, ainsi que les processus et procédures opérationnels. Elles ont été approuvées par le Comité technique du FCCA et par le donateur (Allemagne) en avril 2015 en vue de guider le personnel de la Banque et les bénéficiaires de don du FCCA en matière de préparation et de traitement des demandes, de procédures d'approbation, de traitement des dons, de mise en œuvre des activités approuvées et de suivi-évaluation.

Le cadre de suivi et d'évaluation du FCCA, approuvé par le Comité technique en août 2015, a été élaboré pour évaluer l'impact du Fonds par rapport à ses objectifs. Le cadre de S&E est utilisé par le Secrétariat du FCCA pour apprécier les progrès qu'il a accomplis par rapport aux objectifs du Fonds (y compris l'évaluation de projet, le décaissement des ressources et la levée de fonds) ainsi que par les responsables de projets financés par le FCCA pour évaluer l'état d'avancement de leurs activités par rapport aux indicateurs définis. En outre, le cadre de S&E servira de base au FCCA pour témoigner de sa valeur ajoutée auprès des bénéficiaires et bailleurs de fonds potentiels.

Le programme de travail du FCCA pour l'exercice 2015, approuvé par le Comité technique en avril 2015, définit le plan et le budget opérationnels du Fonds (y compris les dépenses administratives et les coûts liés aux projets) pour l'exercice 2015. Le plan opérationnel comprend non seulement les données sur l'approbation des projets, les décaissements et la mise en œuvre prévisionnels qui vont réaliser des objectifs de développement tangibles dans les pays bénéficiaires mais aussi des informations sur les activités relatives à la mobilisation de ressources, la sensibilisation et la communication.

Présélection de projets

À la fin de 2014, le Secrétariat du FCCA avait présélectionné les 60 meilleures propositions à partir du premier appel d'offres. Les promoteurs ont été invités à fournir des informations complémentaires, et en mars 2015, le Secrétariat a sélectionné les 22 propositions qui répondaient le mieux aux critères de l'appel et qui devaient être soumises à évaluation.

Au nombre des principaux facteurs pris en compte dans le processus de sélection, on retiendra : l'impact et la mesure des principaux indicateurs de performance ; l'alignement avec les domaines où la Banque possède un avantage comparatif ; la capacité de mise en œuvre des entités ; et la pertinence du plan de travail, du budget et des termes de référence des consultants.

Sur les 22 propositions retenues, 13 ont été soumises par des ministères ou des organes nationaux, 6 par des instituts de recherche et des ONG, une par une organisation régionale et 2 par un département de la Banque. Cinq propositions sont multipays et 17 concernent des pays individuellement. Parmi les 22 propositions, on dénombre des projets axés sur l'adaptation (comme une agriculture qui prend en compte le changement climatique), l'atténuation (comme les énergies renouvelables), une combinaison des deux ainsi que d'autres types d'activités de préparation aux financements climatiques.

Évaluation et approbation des propositions

En mars 2015, le Secrétariat a entamé le travail d'évaluation des propositions avec les bénéficiaires. De concert avec les chargés de projet concernés et le Département des acquisitions et services fiduciaires, le Secrétariat a entrepris une évaluation documentaire aux fins d'améliorer les éléments techniques et fiduciaires de chaque proposition. Toutes les propositions ont été examinées par des pairs représentés par deux experts de la Banque.

Fin 2015, six projets ont été approuvés par le Comité technique.

Cinq des dons approuvés soutiendront les activités de préparation à l'accès aux financements climatiques qui seront mises en œuvre par des organismes publics ou des ministères au Cap-Vert, au Kenya, au Mali, au Swaziland et en Tanzanie (Zanzibar). Un sixième don servira à l'élaboration des profils sur le changement climatique de 54 pays africains qui sera réalisée par la Banque. Chacun de ces projets est succinctement résumé en annexe 1.



Exécution des projets

Pour les projets approuvés qu'elle met en œuvre, la Banque est responsable de toutes les activités de passation de marchés prévues au titre du don ou d'une composante du projet. Le département concerné a engagé la procédure d'acquisition en 2015. Pour les projets exécutés par un bénéficiaire, la Banque et le bénéficiaire sont tenus de signer une lettre d'accord. Le Département juridique de la Banque (GECL) a initié l'élaboration de la lettre d'accord pour les projets exécutés par un bénéficiaire.

Coordination des activités de préparation aux financements climatiques

La BAD est membre du Mécanisme de coordination des activités de préparation, créé par le Secrétariat du Fonds vert pour le climat (FVC) et comprenant toutes les grandes institutions qui soutiennent les activités de préparation aux financements climatiques. Le Secrétariat du FCCA assure une coordination active et régulière avec le Secrétariat du FVC ainsi qu'avec d›autres institutions qui apportent un soutien à la préparation, notamment au sein des pays où le FCCA a un projet à l'étude ou en cours d›exécution. Durant le processus d'évaluation, le Secrétariat a encouragé les promoteurs à prendre contact et partager leurs propositions avec l'autorité nationale désignée ou le point focal du FVC afin de s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement avec des activités similaires financées par le biais du FVC. Des efforts particuliers ont été consentis pour compléter les activités similaires appuyées par d›autres bailleurs de fonds dans les pays bénéficiaires.

Sensibilisation et communication

En 2015, le Secrétariat a produit un certain nombre d'outils de communication stratégique visant à sensibiliser les bénéficiaires africains potentiels ainsi que les bailleurs de fonds potentiels, les partenaires, les médias et le grand public aux enjeux du FCCA. Ces outils sont notamment :

- une page web dédiée au FCCA dans la section « Initiatives & Partenariats » du site web de la BAD , incluant les communiqués de presse régulièrement actualisés sur les derniers développements du Fonds ; et
- une brochure de 8 pages intitulée « Aider l'Afrique à accéder aux financements climatiques », présentant la mission, les bénéficiaires et les réalisations du FCCA, disponible en ligne et disséminée lors d'événements externes en anglais et en français.

En marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui a eu lieu à Paris en décembre 2015, le FCCA a abrité un évènement parallèle au Pavillon Afrique, intitulé « Avancements dans la 'préparation' de l'Afrique à un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique et à la croissance verte » dont l'Institut international du développement durable a fait le compte rendu. La table ronde a été l'occasion de passer en revue les progrès notables réalisés par le FCCA dans l'amélioration de la préparation aux financements climatiques et de mettre en exergue les principaux facteurs de réussite ainsi que les enseignements tirés par les pays africains concernant l'accès au financement visant à faciliter la transition vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique, et vers la croissance verte. Le panel était composé de représentants de l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), du Secrétariat du Fonds vert pour le climat, de la BAD, des pays bénéficiaires du FCCA et d'autres pays africains disposant de programmes de préparation aux financements climatiques. La Banque a aussi participé à de nombreux autres évènements en marge de la COP21 où les réalisations du FCCA ont été mises en relief.

[1] http://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/africa-climate-change-fund/
[2] http://www.afdb.org/en/news-and-events/africa-climate-change-fund/africa-climate-change-fund/
[3] http://www.iisd.ca/climate/cop21/cdafrica-ap/10dec.html#event-1



III. GESTION FINANCIÈRE

Le FCCA a engagé 2,53 millions d'USD à la réalisation de projets sans aucun décaissement à la fin de 2015. Les décaissements au titre des activités administratives du Secrétariat se sont élevés à 158 100 USD. En se fondant sur l'hypothèse que le montant total affecté aux frais généraux est engagé pour toute la durée de vie du Fonds, on estime que le FCCA disposera, pour l'année à venir, de 2,8 millions d'USD pour les engagements au profit des projets et de 6 millions d'USD pour les décaissements.

État financier récapitulatif (2012 - 2014)

Contributions	(USD)
Contribution des bailleurs de fonds	6 191 640
Intérêts échus	10 819
Total des ressources	**6 202 459**

Utilisation des ressources		Montant alloué	Montant décaissé
Engagements au titre des projets		**2 536 155**	**0**
Frais généraux [4]			
Dépenses d'administration		471 745	158 100
Audit annuel		26 208	0
Frais de gestion		309 582	0
Total		**3 343 690**	**158 100**

Engagements cumulés	**3 343 690**
Montant disponibles pour de nouveaux engagements	**2 858 769**
Décaissements cumulés	**158 100**
Montant disponible pour les décaissements	**6 044 359**

[4] Committed amount corresponds to budget to be drawn down annually to 2017

Le nombre des approbations et des décaissements en faveur des projets a été inférieur aux prévisions initiales du plan de travail de 2015, à savoir 12 projets approuvés, 5 millions d'USD d'engagements et 0,5 million d'USD de décaissements à la fin de l'exercice 2015. L'écart entre les cibles et les réalisations s'explique en partie par le fait que le Fonds, étant récent, n'avait pas accumulé suffisamment d'expérience sur laquelle s'appuyer pour déterminer les cibles. En outre, le Fonds a tiré quelques enseignements importants de sa première année et demie d'opérations, qu'il a consolidés et qu'il va mettre à profit pour garantir le succès de ses opérations futures. Parmi les leçons apprises, on peut citer :

Importance d'un champion interne efficace : il est essentiel d'avoir des champions internes efficaces à même de s'approprier les projets et de comprendre pleinement les processus internes complexes requis par la Banque pour faire avancer un projet tout au long de son cycle de vie. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour coordonner les approbations internes requises par les différents départements et par conséquent pour réduire les délais moyens jusqu'à la signature, l'entrée en vigueur de l'accord de don et l'étape du premier décaissement. Dorénavant, le Secrétariat compte identifier les chargés de projet dès les toutes premières étapes et apporter un appui complémentaire aux chargés de projet et aux bénéficiaires pour leur permettre de faire avancer les projets durant la phase de mise en œuvre en recrutant un consultant expérimenté.

Coordination avec d'autres prestataires en matière de préparation : les discussions avec d'autres prestataires en matière de préparation durant le processus d'évaluation ont révélé que plusieurs projets comportaient des activités qui étaient similaires ou qui recoupaient des opérations financées par d'autres prestataires en matière de préparation. Afin d'éviter le double emploi et d'optimiser l'impact collectif des fonds pour la préparation, des efforts ont été fait pour promouvoir le dialogue entre les principaux acteurs au niveau national (par exemple le promoteur du projet et le coordonnateur du FVC au cas où les projets du FCCA seraient axés sur la préparation au FVC), mais également entre les prestataires en matière de préparation. Ces concertations ont permis d'améliorer la qualité des projets, mais constituent néanmoins du temps supplémentaire à ajouter au processus d'évaluation. À l'avenir, ce temps additionnel sera pris en compte dans la fixation des objectifs.

Clarification des procédures opérationnelles en conformité avec les objectifs et les critères d'éligibilité du Fonds : la bonne définition des procédures opérationnelles du FCCA et leur alignement sur ses buts, objectifs et critères d'éligibilité sont nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Plusieurs aspects nécessitant plus de clarté ont été identifiés dans les directives opérationnelles, notamment l'engagement avec les consortiums et l'avancement de l'évaluation des projets confrontés à des retards ou à des défis. On a également observé une incohérence entre les activités éligibles et les bénéficiaires éligibles dans le cas des organisations non gouvernementales (ONG) et des instituts de recherche, qu'il conviendra de corriger afin de faire avancer les projets en cours de traitement dont le bénéficiaire est une ONG. Le Secrétariat va poursuivre sa collaboration avec d'autres départements de la Banque afin d'examiner les solutions possibles à ces problèmes sans compromettre les orientations stratégiques initiales du Fonds.





IV. MOBILISATION DES RESSOURCES

La réserve de projets soumis à évaluation dépasse largement le volume des financements dont dispose le FCCA et les ressources allouées par le gouvernement allemand devraient être entièrement engagées au titre du premier appel à propositions. En conséquence, et conformément aux objectifs initiaux du FCCA visant à mobiliser des ressources additionnelles de bailleurs de fonds et à transformer le FCCA en un fonds fiduciaire multidonateurs, le Secrétariat s'est engagé avec un certain nombre de bailleurs de fonds à rechercher des ressources additionnelles pour le FCCA. Le gouvernement italien a annoncé, durant la COP21, qu'il contribuerait au FCCA à hauteur de 4,7 millions d'euros, ce qui porte le montant total des contributions au Fonds à plus de 9,4 millions d'euros. Cette promesse de contribution représente un vote de confiance pour le travail qu'accomplit le FCCA pour aider les pays africains à porter les financements climatiques à l'échelle requise et réduire la vulnérabilité au changement climatique. L'engagement de l'Italie permet au FCCA de devenir un fonds fiduciaire multidonateurs. Cette procédure, qui va durer plusieurs mois et nécessiter la signature d'un nouvel accord entre la Banque, le bailleur de fonds existant et au moins un nouveau, a été engagée.



V. PERSPECTIVES POUR 2016

Le FCCA a réalisé des progrès notables en 2015, notamment avec l'achèvement de l'opérationnalisation du Fonds et l'approbation des 6 premiers projets. Pour l'avenir, le FCCA entend se focaliser sur les résultats et sur sa transformation en un fonds multidonateurs.

Principaux objectifs pour 2016

Les principales activités à entreprendre en 2016 sont notamment :

- Transformation en un fonds fiduciaire multidonateurs. La Banque va continuer à surveiller le processus de conversion en un fonds fiduciaire multidonateurs qui a débuté en décembre 2015 et qui devrait être finalisé au milieu de l'année 2016 avec la signature d'un nouvel accord entre la Banque, le gouvernement allemand et le gouvernement italien.

- Discussions entre les nouveaux bailleurs de fonds sur les perspectives. Avec l'arrivée d'un nouveau bailleur de fonds, le Secrétariat du FCCA va stimuler le débat entre les deux donateurs pour décider de l'avenir de la réserve actuelle de projets et des propositions de modifications dans le fonctionnement en vigueur du Fonds afin de tirer le meilleur parti des leçons apprises à ce jour.

- Recherche d'un complément d'effectif. Le Secrétariat du FCCA va rechercher un complément d'effectif pour contribuer au processus d'évaluation et gérer la phase de mise en œuvre du projet.

- Lancement d'un nouvel appel à propositions. Le FCCA envisage de lancer un nouvel appel à propositions d'ici le deuxième semestre de 2016, une fois achevée la conversion en un fonds fiduciaire multidonateurs.

- Mobilisation des ressources. Compte tenu de la forte demande pour les ressources du FCCA, la Banque va poursuivre sa collaboration avec les bailleurs de fonds potentiels dans le but de mobiliser des engagements de contributions supplémentaires.

- Coordination des activités de préparation. Le Secrétariat du FCCA va continuer d'entretenir une étroite collaboration avec le Secrétariat du FVC et autres prestataires en matière de préparation au financement climatique et vise à co-organiser au moins un évènement sur la coordination des activités de préparation en vue de réunir les bénéficiaires et faciliter le dialogue.

- Tenue de la première rencontre du Comité de surveillance. Suite à sa mutation en un fonds fiduciaire multidonateurs, le FCCA va tenir sa première session du Comité de surveillance réunissant la Banque et les bailleurs de fonds dans la deuxième moitié de 2016.



VI - ANNEXE 1 : PROJETS APPROUVÉS DU FCCA

Appui à la transition vers une économie verte résiliente au changement climatique au Mali

Un don de 404 000 USD va permettre au gouvernement malien d'élaborer deux programmes stratégiques pour une économie verte résiliente au changement climatique : l'un dans les énergies renouvelables et l'autre axé sur l'adaptation dans le secteur agricole. Il aidera en outre le Mali à concevoir une stratégie pour le financement de sa transition vers une croissance verte résiliente au changement climatique et à attirer l'investissement du secteur privé dans cette transition. Le don va également renforcer les capacités en gestion de financement climatique de l'Agence de l'environnement et du développement durable du Mali (AEDD), l'organe d'exécution du projet. Le projet fait partie intégrante d'une approche stratégique plus large visant à faire avancer la préparation aux financements climatiques au Mali, qui bénéficie du soutien de plusieurs bailleurs de fonds. Sa mise en œuvre va contribuer à la vision du gouvernement malien d'une économie verte résiliente au changement climatique.

Avancement des projets d'énergie propre au Cap-Vert

Le Cap-Vert recevra un don de 495 000 USD destiné à renforcer sa capacité à accéder aux financements climatiques en appui à ses objectifs de développement résilient au changement climatique et à faible émission de carbone. Le projet, qui sera exécuté par la Direction nationale de l›environnement, se concentrera sur le développement de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) pour les secteurs stratégiques de l›énergie et des déchets. Il soutiendra également la mobilisation de financements climatiques pour la mise en œuvre des NAMA. Le projet est strictement en conformité avec les engagements définis dans les Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC), qui comprennent un engagement inconditionnel d'atteindre un taux d'accès au réseau électrique de 100 % en 2017 et de réaliser un taux de pénétration des énergies renouvelables dans le réseau électrique de 30 % à l'horizon 2025. En ce qui concerne le secteur des déchets, le Cap-Vert vise à atteindre une couverture de gestion rationnelle des déchets (par la séparation, le recyclage et le traitement dans des décharges sanitaires) pour au moins 50 % des municipalités les plus vulnérables à l'horizon 2030. Ce projet représente une importante opportunité de procéder au « verdissement » des secteurs stratégiques identifiés en permettant au Cap-Vert de se positionner stratégiquement pour accéder au financement de projets prioritaires de développement à faible émission de carbone.

Appui au Swaziland pour faire avancer son développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique

Un don de 305 000 USD va aider le gouvernement du Swaziland, un petit pays enclavé fortement vulnérable aux impacts du changement climatique, à renforcer sa préparation pour l'investissement dans un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique. Le projet va aider le ministère du Tourisme et des Affaires environnementales à évaluer et établir l'ordre de priorité des activités d'adaptation et d'atténuation, mais également à élaborer des notes conceptuelles et des propositions à soumettre à différentes sources de financement climatique comme le FVC. Le projet fournira aussi une formation sur le développement et la gestion de projet au profits des principaux gestionnaires et coordinateurs de projets de différentes institutions.

Amélioration des informations climatiques par l'utilisation de profils pays sur le changement climatique en Afrique

Un don de 420 000 USD, qui sera exécuté par la BAD, va permettre de recueillir des informations à jour sur les vulnérabilités au changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et les opportunités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, à produire pour 54 pays africains, adaptées aux besoins d'information spécifiques de chaque pays. Le don va en outre permettre de développer une plateforme mondiale pour le partage et l'actualisation des informations contenues dans les profils et de fournir une formation aux membres du personnel des départements de l'économie et de la planification dans les pays africains pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des données et de les appliquer. Le projet va doter les pays africains de données et de capacités renforcées pour pouvoir planifier de manière stratégique et sur le long terme des interventions prenant en compte le changement climatique et accéder au financement climatique international.

Avancement du programme de croissance verte au Kenya

Un don de 551 000 USD aidera le gouvernement kenyan à élaborer des programmes et des projets dans les secteurs de la foresterie, de l'agroforesterie et de l'agriculture qui favoriseront la transition du pays vers une économie verte. Le projet va appuyer la hiérarchisation et l'élaboration de propositions de projets à faible émission de carbone prêts pour investissements, qui seront soumis pour examen aux bailleurs de fonds nationaux et internationaux appropriés. Il va également renforcer les capacités du ministère de l›Environnement et des Ressources naturelles en matière d'élaboration de projet et de mobilisation de financements climatiques. Le projet va développer les capacités des principaux organismes de l'État kenyan qui, à leur tour, présenteront une solide réserve de projets aux financiers potentiels, favorisant ainsi la réalisation des aspirations du Kenya à un développement durable et une croissance verte.

Renforcement des capacités nationales en matière d'intégration de la résilience au changement climatique à Zanzibar, en Tanzanie

Un don de 362 000 USD va aider le gouvernement de Zanzibar – une petite île fortement vulnérable aux impacts du changement climatique – à renforcer ses capacités nationales en matière de changement climatique et à intégrer la résilience climatique à la planification du développement dans 4 secteurs essentiels, à savoir l'agriculture, la pêche, l'infrastructure et le tourisme, aux niveaux national, local et municipal. Le don va en outre permettre d'élaborer des notes conceptuelles de projets afin de mobiliser des financements climatiques additionnels pour renforcer la résilience de ces secteurs.





Fonds pour les changements climatiques en Afrique



La Banque Africaine de Développement
Immeuble du Centre de Commerce International d'Abidjan CCIA
Avenue Jean-Paul II
01 BP 1387
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Coordination du FFCA à la BAD :
L'équipe de coordination de BAD-FEM est rattachée au Département Energie, Environnement et Changement Climatique (ONEC)

Coordinatrice FCCA :
Louise Brown,
l.brown@afdb.org

2015

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AFRICA CLIMATE CHANGE FUND